

Compte-rendu du Conseil Municipal Du 30/08/2021

L'an deux mil vingt et un, le 30 août à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 août 2021, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BRUSCHINI Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 14 votants : 16

Présents : Jean-Jacques BRUSCHINI, Wilfried JAILLET, Laurent CHALAVON, Lionel BILLARD, Sébastien ECHEVIN, Stéphane GORCE, Bernard PORCHER, Catherine NOIN, Georges SORREL, Murielle VALLON, Marie-pierre VALENTIN, Valeria CROUZET, Xavier MARTINON, Gilles SARROTTE.

Excusés : Jeannine GIRES, Isabelle SAVIOT

Absents : Jill MARTIN, Julie ALGOUD, Christelle MONTHULÉ

Secrétaire : Wilfried JAILLET

SEANCE OUVERTE A 21H00

1. APPROBATION DES STATUTS DE VALENCE ROMANS AGGLO

Le Maire explique que par délibération du 30 juin 2021, le Conseil Communautaire de Valence Romans Agglo a approuvé la modification des statuts de la Communauté d'agglomération.

En effet, suite à l'adoption du projet de territoire qui définit les ambitions pour le territoire à 10 ans, il convient de faire évoluer certaines compétences afin de mettre en œuvre les actions définies par celle-ci.

Ces modifications portent également sur la mise en jour des statuts pour tenir compte de récentes évolutions législatives relatives à la définition des compétences obligatoires et optionnelles et à la vie institutionnelle.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à 8 voix pour et 8 abstentions, DECIDE :

- D'approuver la modification du titre 2 « compétences » et du titre 3 « fonctionnement » des statuts de Valence Romans Agglo tels qu'annexés à la présente délibération.

Les infrastructures sont toujours réparties sur le nombre d'habitants hormis Maison France Services (aides aux démarches pour certains services...)

Le schéma de démocratie locale donne peu de pouvoir aux petites communes.

2. RAPPORT D'ACTIVITE VALENCE ROMANS AGGLO

Le Maire rappelle que conformément aux articles D2224-1 et D2224-3 du code général des collectivités territoriales, il est fait obligation aux communes et EPCI de 3500 habitants et plus de mettre à la disposition du public le ou les rapports annuels en question.

En conséquence, le rapport d'activité de valence romans agglo est consultable en mairie par tout citoyen qui en fait la demande.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé et après en avoir délibéré, prend acte de la présentation du rapport établi par la communauté de Valence Romans Agglo.

QUESTIONS DIVERSES :

- a. Atelier compost de samedi avec Valéria.
Retard des composteurs avec la pénurie de bois. 3 bacs prévus pour Upie

- b. Défi zéro déchet
10 familles upiennes inscrites
Voir stand pour le forum des associations le 04/09/21
Fiches pour les familles (adhésion à une association pour un prix libre de 100€ à couper à moitié avec Montmeyran.
Réunion avec les personnes volontaires le vendredi 3 septembre 2021 accueil Upie à 18h00
- c. Projet végétalisation
3 retours pour l'instant
A voir pour un écusson et pub sur le prochain Upien
- d. Protocole sanitaire dans les écoles (Gilles SARROTTE)
Purificateur d'air et capteur CO2
A voir pour ces équipements
Bernard a évoqué le ministre Blanquer pour mettre l'accent sur les capteurs (devis de 3000€ pour 10 à l'école)
Question sur la maintenance, quelles aides ?

SEANCE LEVEE A 22H15

Le Secrétaire,
Wilfried JAILLET



Le Maire,
Jean-Jacques BRUSCHINI

